

Avis Aux Doctorants ES.Sciences et L.M.D

Réinscrits par dérogation

COVID 2023/2024

Les doctorants de + de 6ans pour le classique et 5 ans pour le LMD, ayant déposé leurs dossier de réinscription avec dérogation covid au titre de l'année universitaire 2023/2024, sont priés de se rapprocher en urgence du vice décanat chargé de la poste-graduation pour retirer leur compte en vue d'une réinscription sur progres.

L'urgence est signalée